



Commission nationale Post sententielle

ORDRE DU JOUR
Journée de travail à Paris

Jeudi 14 et vendredi 15 novembre 2019

Jeudi 14 novembre 2019

Lieu de travail :

Fondation de l'Armée du Salut

60, rue des Frères Flavien

(Station porte des lilas)

75020 Paris

De 9h30 à 12h30

- **Mot d'accueil de la Fondation de l'Armée du Salut**
- **Présentation des journées de travail**
- **Retour sur les journées de Rennes**
- **Tour de table rapide des participants (Nom/prénom/association/ville)**

1^{er} temps fort du rassemblement

- **Les conditions de développement du PE ab initio :**
 - Restitution des travaux du groupe de réflexion Citoyens et Justice
 - Eclairage par **Madame Christine LEFEVRE-GANAHL**, vice-présidente chargée de l'application des peines à Versailles et vice-présidente de l'ANJAP

Déjeuner pris sur place sous forme d'un buffet (coût estimé : 15€)

De 14h00 à 17h00

2^{ème} temps fort du rassemblement

- **Le projet de loi de programmation 2019-2022 et de réforme pour la Justice :** de quels outils devons-nous nous doter ?
 - Restitution de l'évaluation 2018 de l'impact de la mesure de placement à l'extérieur sur les parcours des justiciables
 - Temps d'échanges avec **Monsieur Albin HEUMAN**, sous-directeur, Directeur de l'Agence du TIG et de l'insertion professionnelle des PPSMJ sur les orientations et les travaux menés par l'Agence particulièrement dans le cadre du développement du TIG (expérimentation de la plateforme numérique), de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice et notamment de l'Insertion par l'Activité Economique en établissement pénitentiaire,
 - Temps d'échanges avec **Madame Audrey FARRUGIA**, sous-directrice à la sous-direction de l'insertion et de la probation sur les orientations de la DAP dans le cadre de l'entrée en vigueur de la loi du 23 mars 2019.

Vendredi 15 novembre 2019

De 9h00 à 12h30

- **Retour sur les échanges de la veille**

3^{ème} temps fort du rassemblement

- **Travail en ateliers :**
 - Diversification du PE : quels dispositifs pour quels publics ?
 - Semi-liberté et activité de jour : quelles prises en charge pour quels besoins ?
 - Le plan 5000 PE : une idée à imposer...

Déjeuner pris sur place sous forme d'un buffet (coût estimé : 15€)

De 14h00 à 16h00

- **Restitution des ateliers**
- **Retour sur les relations institutionnelles de la fédération depuis mars 2019**
- **Retour sur le déroulement des deux journées de rassemblement**
- **Elaboration du calendrier de travail de la Commission sur l'année 2020**

Fin des travaux